



Décisions Municipales Septembre – décembre 2024

Domaines et bâtiments – Propriétés communales

| | |
|------------------------|--|
| Forêt | Le 17 octobre 2024, des Châtaigniers ont été plantés à côté du refuge en remplacement des arbres abattus suite à l'infection du Bostryche. |
| Esserts | Les nouveaux baux pour les esserts communaux loués par les divers exploitants ont été renouvelés. |
| Location du restaurant | La page web : www.vucherens.ch/restaurant offre la possibilité d'avoir des informations pour la location du restaurant. |

Travaux publics

| | |
|-------------|---|
| Déchetterie | Dès janvier 2025, l'horaire d'ouverture de la déchetterie sera modifié pour les mercredis : 16h00 – 18h30 (au lieu de 19h30). |
|-------------|---|

La Municipalité a validé :

| | |
|------------------------|---|
| Permis de construire | <ul style="list-style-type: none">- Parc. 153, CAMAC 225711, modification d'une installation de téléphonie mobile pour le compte de Sunrise GmbH ;- Parc. 97, S. et M. Pedersen, panneaux solaires ;- Parc. 424, J. et P. Vuagniaux, construction de 3 villas unifamiliales avec 6 garages ;- Parc. 394, L.-O. Bünzli, création de places de parc. |
| Permis d'utiliser | <ul style="list-style-type: none">- Parc. 268, PPE Cellier Lécluse, PAC ;- Parc. 263, A. et L. Clerc, Véranda, garage et PAC ;- Parc. 311, B. et C. Rion, PAC. |
| Autorisations diverses | <ul style="list-style-type: none">- Parc. 4, C. et S. Guyaz, pose d'un abri métallique ;- Parc. 305, M. Corthay et D. Gabriel, pose d'une isolation périphérique ;- Parc. 17, A. Santangelo, abattage d'un arbre d'ornement ;- Parc. 311, Ch. et B. Rion, abattage de haies ;- Parc. 36, P. Strittmatter, abattage de 2 sapins et 2 arbres fruitiers morts. |

Affaires sociales

| | |
|------------------|--|
| Sortie des aînés | Le 10 octobre 2024, 48 personnes ont participé à la sortie des aînés de Vucherens. |
|------------------|--|